

Décret

Générale

modern

Décret n° 2000-0277/PRE additif au décret n° 2000-172/PR/EFPP portant création d'un Comité de suivi des travaux de la table ronde au Koweït.

n° 2000-0277/PRE

Ministère
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

Date de publication
4 novembre 2000

Numéro JO
n° 21 du 15/11/2000

Date du numéro
15 novembre 2000

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

VU La constitution du 15 septembre 1992

VU Le décret n°99-0059/PRE du 12 mai 1999 portant nomination des membres du Gouvernement et fixant leurs attributions

VU Le décret n°2000-172/PRE du 18 juin 2000 portant création d'un Comité de suivi des travaux de la table ronde du Koweït ;

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

Il est ajouté à l'article 2 du décret n°2000-0172/PRE du 18 juin 2000 portant création d'un Comité de suivi des travaux de la table ronde du Koweït

- Le Directeur de l'Office National des Eaux de Djibouti, Monsieur Abdoulkader Kamil.

Article 2

Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Djibouti.

Le Président de la République
chef du Gouvernement

ISMAÏL OMAR GUELLEH